

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : Commune de LA FALaise (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21780230500011

POSTE COMPTABLE : Service Gestion Comptable Mantes

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.  
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### **II - Présentation générale du budget**

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

### **III - Vote du budget**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

### **IV - Annexes**

#### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46

## Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	52
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8 - Subventions versées	53
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	57
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	58
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	62
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	63
D3 - Décisions en matière de taux	65
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	66

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	
Population totale	617

Informations statistiques	
Population totale	617

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	605 596,00

Informations financières – ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	972,84
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	958,80
3 Dépenses d'équipement brut / population	698,87
4 Encours de dette / population (2) (3)	131,28
5 DGF / population	41,30
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	32,01 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	104,75 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	72,89 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	13,69 %
10 Ecart brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- budgetaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)**

		I
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>		
	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	534 261,29	563 503,63
Investissement	82 245,55	100 804,70
Fonctionnement	452 015,74	462 698,93
	(3)	(4)
	37 255,07	A3
	47 938,26	

<b>RESTES A REALISER N-1</b>		
	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	III + IV
Investissement	I	III
Fonctionnement	II	IV
	0,00	0,00
	B3	B1
	0,00	81 000,00
	B2	81 000,00
	0,00	B3
	0,00	34 351,67

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	34 351,67
Investissement	A2 + B2	-13 586,59
Fonctionnement	A3 + B3	47 938,26

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>116 647,08</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>116 647,08</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>6586</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses impulées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses impulées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>81 000,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	81 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET  
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		<b>II</b>	
		<b>A</b>	
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	<b>RECETTES</b>	
		+	347 580,63
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	116 647,08	81 000,00
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 22 060,49
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	450 641,12	450 641,12
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	<b>RECETTES</b>	
		+	591 577,87
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	625 929,54	0,00
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 34 351,67
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	625 929,54	625 929,54
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 076 570,66</b>	<b>1 076 570,66</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					<b>II</b>
					<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	661,12	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	182 756,00	116 647,08	314 552,89	314 552,89	431 199,97
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>183 417,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>314 552,89</b>	<b>314 552,89</b>	<b>431 199,97</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 144,00	0,00	19 441,15	19 441,15	19 441,15
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>16 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 441,15</b>	<b>19 441,15</b>	<b>19 441,15</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>199 561,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>333 994,04</b>	<b>333 994,04</b>	<b>450 641,12</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>199 561,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>333 994,04</b>	<b>333 994,04</b>	<b>450 641,12</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b> <b>0,00</b>					
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>450 641,12</b>

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.  
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.  
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.  
(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.  
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.  
(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**
**II****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (1)</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles (2)</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	9 520,00	0,00	184 308,00	184 308,00	184 308,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	162 000,00	81 000,00	120 000,00	120 000,00	201 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>171 520,00</b>	<b>81 000,00</b>	<b>304 308,00</b>	<b>304 308,00</b>	<b>385 308,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	13 586,59	13 586,59	13 586,59
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>7 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 586,59</b>	<b>17 586,59</b>	<b>17 586,59</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>178 520,00</b>	<b>81 000,00</b>	<b>321 894,59</b>	<b>321 894,59</b>	<b>402 894,59</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	10 995,78		19 143,00	19 143,00	19 143,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 544,00		6 543,04	6 543,04	6 543,04
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>17 539,78</b>		<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>

<b>TOTAL</b>	<b>196 059,78</b>	<b>81 000,00</b>	<b>347 580,63</b>	<b>347 580,63</b>	<b>428 580,63</b>
				+	
			<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>22 060,49</b>	

  

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>450 641,12</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>25 686,04</b>
--	------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

**Commune de LA FALaise - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>II</b>
					<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (1)</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles (2)</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
011	Charges à caractère général (3)	163 260,00	0,00	262 818,00	262 818,00	262 818,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	198 640,00	0,00	192 140,00	192 140,00	192 140,00
014	Atténuations de produits	49 565,00	0,00	48 565,00	48 565,00	48 565,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	73 872,00	0,00	94 488,00	94 488,00	94 488,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>485 337,00</b>	<b>0,00</b>	<b>598 011,00</b>	<b>598 011,00</b>	<b>598 011,00</b>
66	Charges financières	555,00	0,00	632,50	632,50	632,50
67	Charges spécifiques (3)	150,00	0,00	300,00	300,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 275,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>487 317,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600 243,50</b>	<b>600 243,50</b>	<b>600 243,50</b>

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	10 995,78		19 143,00	19 143,00	19 143,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	6 544,00		6 543,04	6 543,04	6 543,04
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>17 539,78</b>		<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>

<b>TOTAL</b>	<b>504 856,78</b>	<b>0,00</b>	<b>625 929,54</b>	<b>625 929,54</b>	<b>625 929,54</b>
				+	

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
	<b>=</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>625 929,54</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	47 000,00	0,00	84 824,16	84 824,16	84 824,16
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	20 426,71	0,00	80 426,71	80 426,71	80 426,71
731	Fiscalité locale	339 475,00	0,00	339 236,00	339 236,00	339 236,00
74	Dotations et participations (3)	25 800,00	0,00	58 940,00	58 940,00	58 940,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 400,00	0,00	23 651,00	23 651,00	23 651,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>467 601,71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>467 601,71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>467 601,71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>
+					

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>34 351,67</b>
=	

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>625 929,54</b>
--	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>25 686,04</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 441,15	0,00	19 441,15
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	431 199,97	0,00	431 199,97
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>450 641,12</b>	<b>0,00</b>	<b>450 641,12</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 450 641,12

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	262 818,00		262 818,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	192 140,00		192 140,00
014 Atténuations de produits	48 565,00		48 565,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	94 488,00	0,00	94 488,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	632,50	0,00	632,50
67 Charges spécifiques (9)	300,00	0,00	300,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 300,00	6 543,04	7 843,04
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		19 143,00	19 143,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>600 243,50</b>	<b>25 686,04</b>	<b>625 929,54</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 625 929,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M- 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

**Commune de LA FALaise - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>		<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 000,00	0,00	4 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	184 308,00	0,00	184 308,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	201 000,00	0,00	201 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		6 543,04	6 543,04
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		19 143,00	19 143,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>389 308,00</b>	<b>25 686,04</b>	<b>414 994,04</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>22 060,49</b>
--	------------------

+

<b>R 1068 AFFECTION DU RESULTAT</b>	<b>13 586,59</b>
-------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>450 641,12</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	4 500,00		4 500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	84 824,16		84 824,16
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	80 426,71		80 426,71
731 Fiscalité locale	339 236,00		339 236,00
74 Dotations et participations (8)	58 940,00		58 940,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	23 651,00	0,00	23 651,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>591 577,87</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577,87</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>34 351,67</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>625 929,54</b>
--	-------------------

**Commune de LA FALaise - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

							<b>A</b>	<b>III</b>
--	--	--	--	--	--	--	----------	------------

<b>DEPENSES</b>							
<b>Chapitre</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (1)</b>	<b>RAR N-1</b>	<b>Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP</b>	<b>Pour information, dépenses hors AP</b>
<b>TOTAL</b>	<b>199 561,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>0,00</b>	<b>333 994,04</b>	<b>333 994,04</b>	<b>0,00</b>	<b>333 994,04</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	661,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	182 756,00	116 647,08	0,00	314 552,89	314 552,89	0,00	314 552,89
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>183 417,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>0,00</b>	<b>314 552,89</b>	<b>314 552,89</b>	<b>0,00</b>	<b>314 552,89</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 144,00	0,00	19 441,15	19 441,15	19 441,15	19 441,15	19 441,15
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>16 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 441,15</b>	<b>19 441,15</b>	<b>0,00</b>	<b>19 441,15</b>	<b>19 441,15</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>199 561,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>0,00</b>	<b>333 994,04</b>	<b>333 994,04</b>	<b>0,00</b>	<b>333 994,04</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)						<b>0,00</b>	
Total des dépenses d'investissement cumulées						<b>450 641,12</b>	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

	<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>450 641,12</b>
--	---	-------------------

## **Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat consécutif de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

			<b>III</b>
			<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				<b>II</b>	<b>III = I + II</b>
<b>TOTAL</b>	<b>196 059,78</b>	<b>I</b>			
018 RSA	0,00	0,00	333 994,04	333 994,04	<b>414 994,04</b>
13 Subventions d'investissement (hors 138)	9 520,00	0,00	184 398,00	184 398,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	162 000,00	81 000,00	120 000,00	120 000,00	201 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>171 520,00</b>	<b>81 000,00</b>	<b>304 398,00</b>	<b>304 398,00</b>	<b>385 308,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>7 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
45 Charières d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>178 520,00</b>	<b>81 000,00</b>	<b>308 398,00</b>	<b>308 398,00</b>	<b>389 308,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	10 995,78		19 143,00	19 143,00	19 143,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 544,00		6 543,04	6 543,04	6 543,04
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>17 539,78</b>		<b>25 636,04</b>	<b>25 636,04</b>	<b>25 686,04</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>					
				<b>22 060,49</b>	
<b>Affection au compte 1068 (8)</b>					
				<b>13 586,59</b>	
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					
				<b>450 641,12</b>	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

## **Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 92 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant n'est fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II		
<b>TOTAL</b>	<b>199 561,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>0,00</b>	<b>333 994,04</b>	<b>333 994,04</b>	<b>0,00</b>	<b>333 994,04</b>	<b>450 641,12</b>			
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	661,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203 Frais d'études, recherche, développement	661,12	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	182 756,00	116 647,08	0,00	314 552,89	314 552,89	0,00	314 552,89	431 199,97			
2113 Terrains aménagés autres que voirie	42 650,00	20 923,50		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 923,50	
212 Agencements et aménagements de terrains	110 000,00	86 790,15		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 790,15	
2135 Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158 Autres inst., matériel, outil, techniques	18 456,00	8 133,43		311 229,00	311 229,00	0,00	311 229,00	319 362,43			
2183 Matériel informatique	9 850,00	800,00		180,89	180,89	0,00	180,89	980,89			
2184 Matériel de bureau et mobilier	1 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188 Autres immobilisations corporelles	450,00	0,00		3 143,00	3 143,00	0,00	3 143,00	3 143,00			
22 Immobilisations requises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>183 417,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>0,00</b>	<b>314 552,89</b>	<b>314 552,89</b>	<b>0,00</b>	<b>314 552,89</b>	<b>431 199,97</b>			
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	16 144,00	0,00		19 441,15	19 441,15			19 441,15	19 441,15		
1641 Emprunts en euros	9 600,00	0,00		12 898,11	12 898,11			12 898,11	12 898,11		
168751 Dettes - GFP de rattachement	6 544,00	0,00		6 543,04	6 543,04			6 543,04	6 543,04		

**Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (2)</b>	<b>RAR N-1</b>	<b>Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP</b>	<b>TOTAL (RAR N-1 + Vote)</b>
					<b>II</b>		<b>III = I + II</b>
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>16 144,00</b>	<b>0,00</b>		<b>19 441,15</b>	<b>19 441,15</b>	<b>0,00</b>	<b>19 441,15</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>199 561,12</b>	<b>116 647,08</b>	<b>0,00</b>	<b>333 994,04</b>	<b>333 994,04</b>	<b>0,00</b>	<b>333 994,04</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
						= I + II	
	<b>TOTAL</b>	<b>196 059,78</b>	<b>81 000,00</b>	<b>333 994,04</b>	<b>333 994,04</b>	<b>414 994,04</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 520,00	0,00	184 308,00	184 308,00	184 308,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	102 362,75	102 362,75	102 362,75	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	69 532,00	69 532,00	69 532,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	4 137,75	4 137,75	4 137,75	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13461	Dot. équivalents territoires ruraux non transf.	4 400,00	0,00	8 275,50	8 275,50	8 275,50	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	162 000,00	81 000,00	120 000,00	120 000,00	201 000,00	
1641	Emprunts en euros	162 000,00	81 000,00	120 000,00	120 000,00	201 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>171 520,00</b>	<b>81 000,00</b>	<b>304 308,00</b>	<b>304 308,00</b>	<b>385 308,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
10222	FCTVA	7 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>7 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>178 520,00</b>	<b>81 000,00</b>	<b>308 308,00</b>	<b>308 308,00</b>	<b>389 308,00</b>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	10 985,78		19 143,00	19 143,00	19 143,00	
040	Opérations Ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 544,00		6 543,04	6 543,04	6 543,04	
4818	Charges à étaler	6 544,00		6 543,04	6 543,04	6 543,04	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>17 539,78</b>		<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>	

(1) Détaillement les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

## **Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – À NOUVELLES ET CRÉDITS DE L'EXERCICE**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 625 929,54

**Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	
		<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent(1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>467 691.71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577.87</b>	<b>591 577.87</b>	<b>591 577.87</b>
013	Atténuations de charges (2)	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	47 000,00	0,00	84 824,16	84 824,16	84 824,16
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 426,71	0,00	80 426,71	80 426,71	80 426,71
731	Fiscalité locale	339 475,00	0,00	339 236,00	339 236,00	339 236,00
74	Dorations et participations (2)	25 800,00	0,00	58 940,00	58 940,00	58 940,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	30 400,00	0,00	23 651,00	23 651,00	23 651,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>467 691.71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577.87</b>	<b>591 577.87</b>	<b>591 577.87</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>467 691.71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577.87</b>	<b>591 577.87</b>	<b>591 577.87</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>34 351.67</b>

	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>625 929.54</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE 0,00	Pour information Crédits gérés hors AE 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 625 929,54
011	Charges à caractère général (4)	504 856,78	0,00	0,00	262 818,00	262 818,00	0,00	262 818,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables	18 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	30 860,00	30 860,00	0,00	30 860,00
60612	Energie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6062	Fournitures non stockées	1 650,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	4 700,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00
6064	Fournitures administratives	1 400,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00
6067	Fournitures scolaires	2 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00	0,00	58 167,00	58 167,00	0,00	58 167,00
611	Contrats de prestations de services	29 050,00	0,00	0,00	14 100,00	14 100,00	0,00	14 100,00
613	Locations	17 000,00	0,00	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00
61521	Entretien terrains	6 400,00	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	0,00	46 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 600,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00
6156	Maintenance	800,00	0,00	0,00	6 050,00	6 050,00	0,00	6 050,00
6161	Multirisques	5 500,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
618	Divers	4 000,00	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	10 200,00	0,00	0,00	10 312,00	10 312,00	0,00	10 312,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 000,00	0,00	0,00	2 035,00	2 035,00	0,00	2 035,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 190,00	0,00	0,00	455,00	455,00	0,00	455,00
625	Déplacements et missions	600,00	0,00	0,00	7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 500,00	0,00	0,00				

**Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	0,00	759,00		759,00	0,00	759,00	759,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 000,00	0,00	1 700,00		1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
62878	Remb. frais à des tiers	20 010,00	0,00	17 200,00		17 200,00	0,00	17 200,00	17 200,00
6288	Autres services extérieurs	650,00	0,00	760,00		760,00	0,00	760,00	760,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	110,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	198 640,00	0,00	192 140,00		192 140,00		192 140,00	192 140,00
6218	Autre personnel extérieur	1 040,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin.	0,00	0,00	1 700,00		1 700,00		1 700,00	1 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 000,00	0,00	2 200,00		2 200,00		2 200,00	2 200,00
6411	Personnel titulaire	124 840,00	0,00	120 000,00		120 000,00		120 000,00	120 000,00
6413	Personnel non titulaire	8 500,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6415	Congés payés	700,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	57 260,00	0,00	67 840,00		67 840,00		67 840,00	67 840,00
6470	Autres charges sociales	300,00	0,00	400,00		400,00		400,00	400,00
014	Atténuations de produits	49 565,00	0,00	48 565,00		48 565,00		48 565,00	48 565,00
739221	FNGIR	44 565,00	0,00	44 565,00		44 565,00		44 565,00	44 565,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000,00	0,00	4 000,00		4 000,00		4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA/ Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	73 872,00	0,00	94 488,00		94 488,00	0,00	94 488,00	94 488,00
65134	Aides	200,00	0,00	200,00		200,00	0,00	200,00	200,00
65311	Indemnités de fonction	30 500,00	0,00	31 500,00		31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00
65313	Cotisations de retraite	9 000,00	0,00	9 000,00		9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	7 300,00		7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
65315	Formation	0,00	0,00	320,00		320,00	0,00	320,00	320,00
65561	Contrib.fonds compens. ch. territoriales	28 380,00	0,00	36 600,00		36 600,00	0,00	36 600,00	36 600,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 550,00	0,00	2 575,00		2 575,00	0,00	2 575,00	2 575,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 242,00	0,00	5 180,00		5 180,00	0,00	5 180,00	5 180,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00		1 813,00		1 813,00	0,00	1 813,00	1 813,00

**Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I les AE lors de la séance budgétaire (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE 0,00	Pour information Crédits gérés hors AE 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) 0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	598 011,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>485 337,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>598 011,00</b>	<b>0,00</b>	<b>598 011,00</b>	<b>0,00</b>	<b>598 011,00</b>
66	Charges financières	555,00	0,00	632,50	632,50			632,50	632,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	555,00	0,00	632,50	632,50			632,50	632,50
67	Charges spécifiques (4)	150,00	0,00	300,00	300,00			300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	150,00	0,00	300,00	300,00			300,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 275,00		1 300,00	1 300,00			1 300,00	1 300,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 275,00		1 300,00	1 300,00			1 300,00	1 300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00						
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>1 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 232,50</b>	<b>2 232,50</b>	<b>2 232,50</b>	<b>2 232,50</b>	<b>2 232,50</b>	<b>2 232,50</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>487 317,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600 243,50</b>	<b>600 243,50</b>	<b>0,00</b>	<b>600 243,50</b>	<b>600 243,50</b>	<b>600 243,50</b>
023	Virement à la section d'investissement	10 995,78		19 143,00	19 143,00			19 143,00	19 143,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 544,00		6 543,04	6 543,04			6 543,04	6 543,04
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	6 544,00		6 543,04	6 543,04			6 543,04	6 543,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>17 539,78</b>		<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 0,6 et 0,7.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / DF 043 = RF 043,

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 755 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

**Commune de LA FALLAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.  
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 -	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						III
	<b>TOTAL</b>	<b>467 601,71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>
013	Atténuations de charges (3)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu,sociale et prévoyance	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	47 000,00	0,00	84 824,16	84 824,16	84 824,16
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	1 860,00	1 860,00	1 860,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	22 700,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
70688	Autres prestations de services	23 300,00	0,00	59 964,16	59 964,16	59 964,16
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 426,71	0,00	80 426,71	80 426,71	80 426,71
73211	Attribution de compensation	20 426,71	0,00	20 426,71	20 426,71	20 426,71
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
731	Fiscalité locale	339 475,00	0,00	339 236,00	339 236,00	339 236,00
73111	Impôts directs locaux	266 475,00	0,00	326 236,00	326 236,00	326 236,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la consso. finale d'électricité	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74	Dotations et participations (3)	25 800,00	0,00	58 940,00	58 940,00	58 940,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	16 062,00	0,00	17 734,00	17 734,00	17 734,00
741121	DSR des communes	6 871,00	0,00	7 747,00	7 747,00	7 747,00
744	FCTVA	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	255,00	255,00	255,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 419,00	0,00	1 404,00	1 404,00	1 404,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	1 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 400,00	0,00	23 651,00	23 651,00	23 651,00
752	Revenus des immeubles	30 400,00	0,00	23 651,00	23 651,00	23 651,00
755	Débits et pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>467 601,71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>467 601,71</b>	<b>0,00</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>	<b>591 577,87</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

<b>IV – ANNEXES</b>			
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>			
		<b>B1.1</b>	

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTBB000071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

**IV – ANNEXES****IV  
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux initial				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>						0,00							
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>						81 000,00							
1641 Emprunts en euros (total)						81 000,00							
	SCVV CREDIT AGRICOLE	14/03/2022	16/03/2022	14/06/2022		81 000,00	F		0,950	0,950		T	P
1643 Emprunts en devises (total)						0,00							O
16441 Emprunts assortis d'une option de librage sur l'ligne de trésorerie (total)						0,00							A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements recus (Total)</b>						0,00							
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>						0,00							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00							
1676 Dettes envers locales-acquéreurs (total)						0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00							
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>						0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00							

**Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Caté- gorie d'em- prunt (8)			
						Type de taux d'intérêt (3)	Niveau du taux (5)	Taux initial	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00							
1687 Autres dettes (total)				0,00							
<b>Total général</b>				<b>81 000,00</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autres.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la typologie des emprunts suivant la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-335 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		71 406,41					12 898,11	632,50	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		71 406,41					12 898,11	632,50	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	71 406,41	11,00	F		0,950	12 898,11	632,50	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		71 406,41				12 898,11	632,50	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>										

## **Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 7/68.

## IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

### B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)										% par type de taux selon le capital restant dû						
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)		Organisme prêteur ou chef de file		Nominal (2)		Capital restant dû au 01/01/N (3)		Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)																
<b>TOTAL (A)</b>				0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Barrière simple (B)																
<b>TOTAL (B)</b>				0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Option d'échange (C)																
<b>TOTAL (C)</b>				0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)																
<b>TOTAL (D)</b>				0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)																
<b>TOTAL (E)</b>				0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Autres types de structures (F)																
<b>TOTAL (F)</b>				0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	

Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bourse conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute

22) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal co

En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

Indice zon

Ensuite, nous avons étudié la classification de l'indice suisse à court terme pour les années 2010 et 2011. Nous avons alors constaté que le taux d'admission dans les établissements de soins psychiatriques a diminué de 17 % au cours de ces deux dernières années.

uro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

3) Taux hors opération de couv.

Si l'assuré décide d'indiquer la montant du remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant à la prochaine date d'échéance.

... /) Court de sortie : indiquer le montant de l'indemnité communiquée de l'individu devant l'effacement ou l'élimination de vos cartables et la procédure dans laquelle il a été mise en œuvre.

B) Montant, index ou formule.

3) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

<b>B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)</b>					<b>IV</b>
Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices d'indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trame)</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	1 100,00 71 406,41	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros				0 0,00 0,00

(1) Celle annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices d'indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Autres indices (6)
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trame)</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	1 100,00 71 406,41	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits. % de l'encours Montant en euros				0 0,00 0,00

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV	B1.5
--	--	----	------

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Emprunt couvert		Organisme co-contractant	Date de fin du contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
		Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 01/01/I/N											
Taux fixe (total)		0,00						0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00						0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES						
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE						
B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)						
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le número de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7) Index	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Niveau de taux Charges c/668	Effet de l'instrument de couverture Produits c/768 Avant opération de couverture Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00
Taux variable simple (total)					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00
<b>Total</b>					0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC/B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales),

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

#### B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR		Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Intérêts (3)	Dont Capital
	<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 6111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

## IV B1.6

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

<b>IV – ANNEXES</b>					<b>B3.1</b>
---------------------	--	--	--	--	-------------

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
-des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
-des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abandonnement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Provisions constituées au 01/01/N	Montant des provisions constituées au titre de l'exercice	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Provision pour créances douteuses (2016/T49)	7 063,88	6	1 130,22	1 130,22		4 803,44
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Reversement attribution compensation à la CU GPSeo	32 715,20	5	0,00	6 543,04		26 172,16
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Provision pour créances douteuses (2018/T13)	111,58	6	17,85	85,53		8,20
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Provision pour créances douteuses (19/T3-10-23-58)	422,97	6	0,00	7,58		415,39
Dot. amortissements, dépréciations et provisions	Provision pour créances douteuses (2019/T49)	300,00	6	0,00	48,00		252,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

<b>Article (1)</b>	<b>Subventions (2)</b>	<b>INVESTISSEMENT (total)</b>		<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>
		<b>Objet (3)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>		
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					
6574	80518035300015	Animation du village	Comité des Fêtes de La Falaise	Association	0,00
6574	80518272200019	Loisirs créatifs	Les Abeilles de La Falaise	Association	0,00
6574	49450118200013	Activités sportives	Ass. Sportive du Lycée Van Gogh d'Aubergeriville	Association	0,00
6574	77571979202247	Prévention routière	Prévention Routière 78	Association	0,00
6574	77569199100019	Protection des animaux	Société Protectrice des Animaux	Association	0,00
6574	25780155500034	Prise en charge de l'handicap	Handi Val de Seine syndicat intercommunal	Etablissement de droit public	0,00
65748	49450118200013	Activités sportives	Ass. sportive lycée Van Gogh d'Aubergeriville	Association	0,00
65748	80518035300015	Animation du village	Comité des fêtes de La Falaise	Association	0,00
65748	80518272200019	Loisirs créatifs	Les Abeilles de La Falaise	Association	0,00
65748	77571979202247	Prévention routière	Prévention routière 78	Association	0,00
65748	77569199100019	Protection des animaux	Société Protectrice des Animaux	Association	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV**  
**B8**

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES
<b>EMPLAIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,69</b>	<b>1,69</b>	<b>1,69</b>
Adjoint administratif	C	0,00	0,69	0,69	0,69
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique opal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
Agent spéc. opal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,69</b>	<b>4,69</b>	<b>4,69</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

## **Commune de LA FALAISE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

ETPT = Effectifs physiques \* qualité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,64 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			(1)	(2)	
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>					
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animalerie.

POL : Police.

POMPI : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat des projets pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-9\*\* : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2\* : Justification par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 15 000 habitants, pendant tous ses ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (-&gt; 1 000 hab), et des groupements de communes (-&gt; 10 000 hab), dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-1 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publiques de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial consent remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1-333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitements hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

			IV
			B9

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>		
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>				
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>		B10		
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>				
<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.</p>				
<b>Nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
04/04/2023 -	Comité des Fêtes de La Falaise	Association	3 000,00	
04/04/2023 -	Les Abeilles de La Falaise	Association	500,00	
04/04/2023 -	Prévention routière 78	Association	140,00	
04/04/2023 -	AS Lycée Van Gogh Aubergenville	Association	110,00	
04/04/2023 -	Société Protectrice des Animaux	Association	230,00	
04/04/2023 -	Secours Populaire	Association	100,00	
04/04/2023 -	AFM Téléthon	Association	100,00	
04/04/2023 -	OCCE Ecole Les 3 Tilleuls	Association	1 000,00	
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affrètement, régime intérieur...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>V</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>		<b>B11.1</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ</b>		
<b>DESIGNATION DES ORGANISMES</b>		
Designation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>		Montant du financement
EPCI		
SMTS Mantes Maulé SepTeuil	31/12/1963	SFP
SIRE	01/12/1979	SFP
Communauté urbaine GPS&O	01/01/2016	FAD
<b>Autres organismes de regroupement</b>		

(1) Indiquer si le financement est fait par Tpz, Tpu, Tpu + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>19 441,15</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>19 441,15</b>	<b>19 441,15</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 898,11	12 898,11
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	6 543,04	6 543,04
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...+	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>19 441,15</b>	<b>116 647,08</b>	<b>0,00</b>	<b>136 088,23</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>		
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>		<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>29 686,04</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	4 000,00	4 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>25 686,04</b>	<b>25 686,04</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	6 543,04	6 543,04
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	19 143,00	19 143,00

	<b>Opérations de l'exercice III</b>	<b>Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)</b>	<b>Solde d'exécution R001 (6) (7)</b>	<b>Affectation R1068 (6)</b>	<b>TOTAL IV</b>
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>29 686,04</b>	<b>81 000,00</b>	<b>22 060,49</b>	<b>13 586,59</b>	<b>146 333,12</b>

	<b>Montant</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8)</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**Commune de LA FALaise - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023**

- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.  
(8) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>		
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>		
<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>		
		D2.1

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat
		0,00	Matériel
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>
			(B)
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Montant</b>	
Matériel		0,00	
Autres		0,00	
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>
			(C)
<b>TOTAL DEPENSES</b>	(A)	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>
			<b>0,00</b>

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	
D2.2	IV

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>			
Produits du trafic	0,00		
Produits annexes au trafic	0,00		
Compensations des réductions tarifaires	0,00		
Travaux pour Tiers	0,00		
Produits hors trafic	0,00		
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>		
Versements des Collectivités	0,00		
Production immobilisée et stockée	0,00		
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>		
 <b>Charges d'exploitation courante :</b>			
Personnel – Masse salariale	0,00		
Consommations intermédiaires	0,00		
Préage RFF	0,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00		
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>		
 <b>Facturations majeures :</b>			
Achats stockés	0,00		
Impôts et taxes hors FAP	0,00		
Maintenance matériel roulant	0,00		
Traction trains, conduite et logistique	0,00		
Echange de locomotives entre Activités	0,00		
Energie de traction électrique	0,00		
Energie de traction diesel	0,00		
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00		
Prestations télécoms	0,00		
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00		
Prestations trains	0,00		
Contribution de service Activité Gare	0,00		
Transport en service	0,00		
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>		
 <b>Prestations de main d'œuvre interdomaines :</b>			
- Doni Etablissements autres que EEX	0,00		
- Dont Etablissements EEX	0,00		
Autres facturations	0,00		
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>		
 <b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>		
 Contributions aux ECE	0,00		

<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>		<b>0,00</b>
Résultat financier		0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>		<b>0,00</b>
Résultat spécifique		0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>		<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations intenses.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

					<b>IV</b>	
					<b>D3</b>	
<b>Libellés</b>	<b>Base notifiée (si connue à la date de vote)</b>	<b>Variation de la base / (N-1) (%)</b>	<b>Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, Unité ou €)</b>	<b>Variation du taux / N-1 (%)</b>	<b>Produit voté par l'assemblée délibérante</b>	<b>Variation du produit / N-1 (%)</b>
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	878 600,00	0,00	28,34	0,00	248 995,24	0,00
TFPNB	17 000,00	0,00	83,06	0,00	14 120,20	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	32 722,00	0,00	11,09	0,00	3 628,87	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>928 322,00</b>	<b>0,00</b>			<b>266 744,31</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

78230  
Code INSEE

Commune de LA FALAISE  
Commune

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 078-217802305-20230404-DEL\_2023\_948-BF

Borsig  
Levavut

PP 2023  
COM

## ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES : Pour 12

Contre -

Abstentions -

Présenté par le Maire

A La Falaise , le 04/04/2023

Date de convocation : 28/03/2023



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A La Falaise, le 04/04/2023

Le Conseil Municipal

ANDRE François-Xavier	
BLONDEAU Corinne	
COUTreau Jean-Marie	
DA COSTA GOMES Alberto	
DAÏ PRA Antoine	
DECALOGNE Charles	
DI BERNARDO Maryse	
DUCLOS Patricia	
GOULAY Joël	
LESOURD Monique	
MENDES Frédérique	
PHELIPOPOT Samuel	
RATEAU Lionel	
ROCHET Muriel	
SONGEUR Sylvie	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 04/04/2023  
et de la publication le 07/04/2023.

A La Falaise , le 07 /04/2023

